

Bourses

# ÉVEIL EGGENIUS

## GUIDE DE CANDIDATURE

---

Ces bourses entrepreneuriales ont pour but de soutenir les étudiantes et les étudiants de la Faculté **qui ont un projet d'entreprise**. Elles offrent une aide financière à la relève entrepreneuriale émergente qui souhaite entamer des démarches afin de valider la **faisabilité** de leur **idée d'entreprise** qui se trouve à un **stade embryonnaire**.

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

**La personne étudiante chargée de soumettre le dossier doit :**

- Assister à l'une des séances d'information obligatoire :
  - 2 décembre 2024 ou le 23 janvier 2025 ;
  - Si vous êtes indisponible à ces deux moments, veuillez nous écrire [eggenius@ulaval.ca](mailto:eggenius@ulaval.ca).
- Avoir la citoyenneté canadienne, le statut de résident permanent ou, pour les étudiantes et étudiants avec permis d'études, avoir l'intention de s'établir au Québec après leurs études et d'entamer les démarches pour l'obtention de la résidence permanente.
- Être inscrite dans un programme d'études de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle de la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval.
- Être inscrite à temps complet (12 crédits et plus), ou être "réputée temps complet" au moment de l'attribution de la bourse ou avoir complété 75 % des crédits de son programme.
- Avoir complété ou être inscrite :
  - Au programme VOA – Validation de l'opportunité d'affaire offert par Entrepreneuriat ULaval ;

Et/ou

- Au cours d'introduction à l'entrepreneurship technologique offert par la FSG.
- Si votre entreprise découle de résultats de recherche, vous devez avoir entamé une démarche auprès du BLUM (bureau de liaison université-milieu) : [blum@vrr.ulaval.ca](mailto:blum@vrr.ulaval.ca)

- **Ne pas avoir été récipiendaire d'une bourse EGGENIUS ÉVEIL ou ENVOL.**

### **Précisions pour la candidature d'une équipe entrepreneuriale**

Parmi les membres de l'équipe, au moins une personne doit être inscrite dans un programme de la FSG. Cette personne doit être cofondatrice ou membre à part entière du projet et répondre aux critères d'admissibilité. Elle ne peut pas être employée ou stagiaire (EGGENIUS se réserve le droit d'effectuer des vérifications quant au niveau d'implication des étudiantes et étudiants de la FSG dans le projet).

### **ENTREPRISES ADMISSIBLES**

- ✓ Le projet doit être au stade de l'idéation et l'étudiante ou l'étudiant doit être en phase d'initiation de son idée d'entreprise. Il a la volonté de pousser son idée plus loin et de commencer à préparer un projet pour la création d'une entreprise. Cette phase d'initiation comprend l'identification de l'occasion d'affaires et le développement de l'idée d'entreprise, permettant ainsi à l'étudiant de faire une évaluation préliminaire de son projet de même que sa viabilité et son potentiel.
- ✓ La future entreprise doit prendre racine et avoir son siège social au Québec.
- ✓ Le projet d'entreprise doit proposer un « produit » (ex. logiciel, produit de consommation, technologie, jeu vidéo, etc.).
- ✓ Un seul projet peut être soumis par l'équipe entrepreneuriale ou par les étudiantes et étudiants.

Les idées ne peuvent pas :

- Être préalablement enregistrées auprès des autorités gouvernementales.
- Viser à mettre en place une agence, une entreprise étudiante ou une entreprise-école qui seraient exploitées à partir d'établissements d'enseignement ou les idées visant à mettre sur pied un projet étudiant, une activité parascolaire ou une association étudiante. D'autres sources de financement sont accessibles pour ces projets, notamment le Programme d'appui aux projets étudiants (PAPE) de la Faculté des sciences et de génie.
- Concerner le prolongement ou l'expansion d'une entreprise déjà existante.

## INSTRUCTIONS POUR LA SOUMISSION DES CANDIDATURES

### Document exigé

Pour les équipes entrepreneuriales, un seul membre doit soumettre la candidature sur la fiche des bourses EGGENIUS ÉVEIL du Bureau des bourses et de l'aide financière (BBAF). Le membre de l'équipe qui soumet la candidature doit s'assurer de respecter les critères d'éligibilité de la bourse EGGENIUS ÉVEIL. Il devra télécharger, en **un seul document** PDF, le dossier de candidature comprenant :

- ✓ La présentation du projet d'entreprise d'un **maximum de 2 pages**, comprenant :
  - La composition de l'équipe entrepreneuriale ou de la personne candidate ;
  - Une description du projet d'entreprise (identification d'une problématique et solution/produit proposé) ;
  - Le marché cible et la concurrence ;
  - Les facteurs de succès et de risque ;
  - Les impacts potentiels ;
  - Les réalisations ou développements de l'entreprise à ce jour, si applicable.
- ✓ Les curriculums vitae (CV) des membres de l'équipe entrepreneuriale (2 pages maximum pour chaque membre). Prenez soin de synthétiser votre contenu et de mettre de l'avant vos expériences en lien avec le projet d'entreprise.

### Critères d'évaluation :

- ✓ Le profil entrepreneurial et l'expertise de l'équipe ou de la personne candidate ;
- ✓ Le projet doit démontrer un fort potentiel de commercialisation et de croissance ;
- ✓ Le potentiel de l'équipe entrepreneuriale (dynamisme, compétences et qualités entrepreneuriales) ;
- ✓ La qualité de la présentation du document ;
- ✓ La qualité du dossier académique.

## DÉVOILEMENT ET VERSEMENT DE LA BOURSE

Les récipiendaires seront dévoilés à l'occasion du dévoilement EGGENIUS 2024-2025. La bourse sera versée aux personnes étudiantes-entrepreneures et non à l'entreprise. La bourse est versée uniquement aux personnes étudiantes inscrites à l'Université Laval dans l'année d'attribution de la bourse. Elles seront responsables de s'entendre avec les autres membres de l'équipe sur la répartition de la bourse.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'équipe EGGENIUS : [egggenius@ulaval.ca](mailto:egggenius@ulaval.ca)